

Demande d'accréditation pour une école

Avant de remplir le formulaire d'admission et le questionnaire ci-joint, lisez attentivement les documents suivants :

- Conditions générales d'accréditation des écoles (CGAE)
- Règlement d'accréditation des écoles (RAE)
- Annexe - Heures de formation
- Liste des disciplines thérapeutiques

Vous trouvez ces documents sur notre site internet : <https://asca.ch/accreditation/>
Veuillez nous transmettre par voie numérique, tous les documents sous format PDF (Swiss Transfer) à l'adresse : experts@asca.ch

1. INFORMATIONS RELATIVES À L'ÉCOLE

Terminologie (art. 3 CGAE)

- Par « **école** », on entend tout centre de formation en matière de médecine complémentaire, indépendamment du nombre d'élèves.
- Par « **accréditation** » ou « **école accréditée** », on entend la reconnaissance d'un ou de plusieurs cursus de formation proposé(s) par une école et correspondant aux exigences de la Fondation ASCA pour les méthodes thérapeutiques (cycle 2), les notions fondamentales et approfondies en médecine académique (cycles 1 et 3) ou la formation continue.
- Par « **enseignant** », on entend la personne dont la formation a été reconnue par ASCA comme adéquate pour donner des cours spécifiques dans l'école accréditée.

1.1 Coordonnées de l'école

Nom

Adresse

NPA

Lieu

Canton / Pays

Téléphone

Portable

E-mail

Site internet

Forme juridique (SI, SA, Sàrl, association, fondation, autre...)

Documents à fournir

1. extrait du registre du commerce (si l'école est inscrite)

1.2 Responsable(s) de l'école	
Responsable 1	Responsable 2
Nom	Nom
Prénom	Prénom
Titre	Titre
Fonction	Fonction
Formation	Formation
N° RCC	N° RCC
Documents à fournir pour chaque responsable 2. CV 3. Copies des diplômes pertinents 4. Extrait du casier judiciaire datant de moins de 6 mois 5. Copie de la carte d'identité	
1.3 Locaux, conditions, labels de l'école	
Les locaux d'enseignement sont-ils conformes au Règlement d'accréditation des écoles (art. 8.2 RAE) ? Oui ☐ Non ☐	
Description des infrastructures de l'école (salle de théorie, de pratique, de pause, toilettes, douche...)	
Lieu d'enseignement	
☐ L'école possède ses propres locaux Adresse :	☐ L'école loue des salles de séminaire Adresse :
Début de l'activité de l'école	
Quota d'élèves par cours et par année	
Critères d'admission	
Labels de qualité	
☐ OrTra, Modules n°	☐ EduQua
☐ Autres	

2. INFORMATIONS RELATIVES À LA FORMATION

Pour la définition des cycles, veuillez lire attentivement nos conditions générales

2.1 Contenu de l'enseignement

Cycle 1	Notions fondamentales en médecine académique de minimum 150h	☐ Oui ☐ Non
Cycle 2	connaissances pratiques et théoriques d'une ou de plusieurs méthodes thérapeutiques selon notre liste https://asca.ch/devenir-therapeute/liste-des-methodes/	☐ Oui ☐ Non
Cycle 3	connaissances approfondies en médecine académique de minimum 300h (approfondissement du cycle 1)	☐ Oui ☐ Non
Formation continue		☐ Oui ☐ Non

Veuillez inscrire les disciplines enseignées dans le tableau ci-joint. Une accréditation ne peut être délivrée que pour une méthode qui figure sur la « Liste des disciplines thérapeutiques ASCA ». Pour l'enseignement des cycles 1, 3 et les cours de formation continue, inscrivez « cycle 1 », « cycle 3 » ou « FC » dans la colonne « Nom de la discipline et matière »

Documents à fournir pour chaque matière enseignée :

6. CV de chaque enseignant
7. Copies des diplômes de chaque enseignant
8. Extrait du casier judiciaire datant de moins de 6 mois de chaque enseignant
9. Copie des cartes d'identité de chaque enseignant
10. Spécimen de diplôme/certificat de formation indiquant la réussite des examens finaux, daté et signé par le directeur de l'école
11. Spécimen de la confirmation du cursus suivi. Ce document devra être nominatif, détaillé (branches, matières, sujets, nombre d'heures), daté et signé par le directeur de l'école
12. Spécimen d'attestation de formation continue
13. Le programme détaillé de chaque cours (inclus le détail des heures de contact et de travail personnel accompagné)
14. Supports de cours (à disposition pour consultation)
15. Liste du matériel et des outils de travail de chaque méthode enseignée
16. Information sur la littérature spécialisée
17. Règlement d'examen

2.2 Examens

☐	Pas d'examen	Matières :
☐	Pratique	Matières :
☐	Théorique	
	☐ oral	Matières :
	☐ écrit	Matières :
☐	Mémoire de diplôme	Matières :

2.3 Experts aux examens

Matière	Nom	Prénom	Adresse

2.4 Structure d'enseignement

☐	Formation en présentiel	Matières :
☐	Formation hybride En présence et en ligne	Matières :
☐	Formation à distance / en ligne	Matières :

2.5 Supports de cours et matériel didactique

☐	Supports de cours – scripts
☐	Littérature spécialisée
☐	Planches d'anatomie
☐	Tables de massage
☐	Flip chart
☐	Beamer
☐	Écran numérique interactif
☐	Plateforme en ligne

Autres remarques :

3. DISCIPLINE ET MATIÈRE ENSEIGNÉES					ENSEIGNANTS / ENSEIGNANTES				
N° de la discipline	Nom de la discipline et matière	Nombre d'heures de contact	Nombre d'heures de travail personnel accompagné	Total	Nom	Prénom	N° RCC	Titre	Diplômés/es en «date et discipline»

4. CHECK-LISTE DES DOCUMENTS À PRODUIRE

INFORMATIONS RELATIVES À L'ÉCOLE

	N° d'annexe	Documents requis
☐	1	Extrait du registre du commerce (si l'école est inscrite)
☐	2	CV de chaque responsable de l'école
☐	3	Copies des diplômes de chaque responsable de l'école
☐	4	Extrait du casier judiciaire datant de moins de 6 mois de chaque responsable de l'école
☐	5	Copie des cartes d'identité de chaque responsable de l'école

INFORMATIONS RELATIVES À LA FORMATION SELON LE TABLEAU ANNEXE

	N° d'annexe	Document requis
☐	6	CV de chaque enseignant
☐	7	Copies des diplômes de chaque enseignant
☐	8	Extrait du casier judiciaire datant de moins de 6 mois de chaque enseignant
☐	9	Copie des cartes d'identité de chaque enseignant
☐	10	Spécimen de diplôme/certificat de formation indiquant la réussite des examens finaux, daté et signé par le responsable de l'école
☐	11	Spécimen de la confirmation du cursus suivi. Ce document devra être nominatif, détaillé (branches, matières, sujets, nombre d'heures), daté et signé par le responsable de l'école
☐	12	Spécimen d'attestation de formation continue
☐	13	Le programme détaillé de chaque cours (inclus le détail des heures de contact et de travail personnel accompagné)
☐	14	Supports de cours (à disposition pour consultation)
☐	15	Liste du matériel et des outils de travail de chaque méthode enseignée
☐	16	Information sur la littérature spécialisée
☐	17	Règlement d'examen

La Fondation ASCA se **réserve le droit d'entrer en matière** sur la demande d'accréditation uniquement **lorsque le dossier est complet**. Nos spécialistes en médecine complémentaire se tiennent à votre disposition pour vous conseiller et vous renseigner.

Veuillez envoyer tous les documents par voie électronique à l'adresse : experts@asca.ch

Par la signature, vous certifiez avoir pris connaissance des exigences de la Fondation ASCA en matière d'enseignement des disciplines thérapeutiques en médecines complémentaires et d'avoir répondu d'une manière exacte et conforme à la vérité aux questions de ce présent questionnaire.

Lieu et date :

Timbre et signature :

Exemple d'Informations minimales requises sur un diplôme/certificat Cycle 1, 2 ou 3

Entête de l'école

Diplôme ou Certificat

« Nom de la méthode »

décerné à

« Nom de la personne »

qui a suivi avec succès les « x heures » de la formation
et réussi l'examen final le « date »

La direction de l'école

Signature :

Lieu et date

L'enseignant ou l'expert

Signature :

Exemple d'une confirmation de programme pour la Fondation ASCA, annexe obligatoire au diplôme pour toute agrégation comme thérapeute. Ce document doit permettre une compréhension claire et détaillée du contenu du cursus suivi par l'étudiant, lui offrant ainsi la possibilité de s'inscrire également auprès d'autres organismes (de 1 à 20 pages suivant la méthode).

Entête de l'école

N° ID ASCA

**Confirmation de cursus en « nom de la méthode »
Nombre d'heures :**

Nom et prénom du thérapeute

Date de naissance

Durée du cursus

Nombre d'heures en présentiel

Nombre d'heures de travail personnel accompagné

Validation d'acquis antérieurs

Programme du cours Peut être divisé en : - modules - weekends - niveaux - branches - etc.	Descriptif Pour les cycles 1 et 3 Enumération détaillée : - différents systèmes étudiés - biochimie / biologie cellulaire - approche en psychologie, rôle du thérapeute - mesures d'hygiène - pathologies - etc. Mesures d'urgence Pour le cycle 2 : Enumération détaillée du contenu de la formation	Nombre d'heures de contact Unités d'enseignement à 60 minutes	Nombre d'heures d'étude personnelle accompagnée Unités à 60 minutes
	Total des heures :		

Examen de fin d'études : date et nombre d'heures

Les personnes soussignées attestent la véracité des données susmentionnées

Lieu et date

/

Signature et timbre de l'école